

LACLAL

Le 15 octobre dernier, s'est tenue l'assemblée générale (AG) de L'Association des Amis du Centre de Loisirs (LACLAL) à l'école d'Avignonet-Lauragais. Le Bureau remercie la dizaine de parents qui se sont rendus disponibles pour assister à cette AG. Le bilan de fréquentation du Centre de septembre 2014 à août 2015 est très favorable et souligne le bien fondé de l'existence de cette structure que ce soit en ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) ou en ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole). Il indique la présence de 40 à 45 enfants les mercredis, de 50 enfants la première semaine de Toussaint et de 30 la seconde semaine, d'une cinquantaine d'enfants aux vacances d'hiver et de printemps, de 65 enfants en juillet et enfin de 15 à 35 selon la semaine d'août. Côté ALAE, ont été accueillis entre 30 et 50 enfants le matin, entre 180 et 200 lors de la pause méridienne, de 80 à 100 aux Temps d'Activités Périscolaires (T. A. P.) et enfin de 40 à 60 le soir après l'école. Lors de cette assemblée, les rapports d'activités, moral et financier ont été votés à l'unanimité par les personnes présentes. Siègent désormais au conseil d'administration (CA) de l'Association les personnes suivantes : Frédéric Babel, Thomas Ben, Lucie Berial, Nathalie Breyse, Wara Briet, Florence Carles, Laetitia Cazalas, Christophe Clarysse, Géraldine Devaux, Françoise Jardinaud, Florence Mouchet et Pauline Salvi. Ces membres ont élu le bureau d'administration de LACLAL composé d'une Présidente Florence Mouchet, d'une Trésorière Françoise Jardinaud, de deux Trésorières adjointes Laetitia Cazalas et Lucie Berial, d'une Secrétaire Pauline Salvi et d'une Secrétaire adjointe Florence Carles.

En novembre 2015, les équipes de LACLAL ont participé à l'encadrement au Cross annuel de tous nos jeunes sportifs de l'école. Ces deux belles journées furent pleines de dynamisme et de bonne humeur, avec le soleil en prime !



Les vacances de Toussaint, édition 2015, à Saint Assisclé ont été féériques et magiques !

La première semaine sous le thème de « Fées et dragons », 60 enfants ont pu laisser libre court à leur imagination, devenir les Maîtres du temps, de la photo et des empreintes. Certains se sont transformés, le temps d'un instant, en créatures féériques équipées de baguettes



magiques, pendant que d'autres fabriquaient des portes clefs et des lanternes. Tous ont participé au grand tournoi de chasseurs de dragons à la sarbacane. Sans compter la sortie au Château de Merville pour le groupe des moyens et le spectacle de marionnettes (Le chat somnambule) pour le groupe des petits ! La deuxième semaine, les 30 enfants présents ont préparé la fête d'Halloween : sortie au Jardin de Saint Sermin

pour les petits, pour découvrir les légumes de saison et récolter les citrouilles qui permettront de venir enrichir leurs nombreuses créations pour décorer le centre ; les grands sont partis aussi avec leurs « costumes horribles » dans les rues du village pour la grande chasse aux bonbons, pendant que les « mini-monstres » confectionnaient avec délice des araignées en ... bonbons bien sûr !



Deux semaines exceptionnelles, riches en activités et émotions ! ...et sportive pour les enfants de plus de 8 ans qui ont pu (re)découvrir le Paint-Ball sportif.

Durant les vacances hivernales 2016, les animateurs du Centre réchaufferont et égayeront vos bambins du lundi 22 au vendredi 26 février. Au printemps, le Centre ouvrira du 18 au 22 avril. Les dates d'inscriptions et les programmes seront communiqués par mail et affichés sur le site internet. Afin de prévoir le nombre d'animateur nécessaire à l'encadrement de vos enfants, la **date limite d'inscription sera effective 10 jours avant le début des vacances.**

Pour que vos enfants puissent partager ces moments festifs, **pensez systématiquement à les inscrire au CLAE pour les mercredis de l'année 2016 ☺ et les périodes de vacances scolaires.** Afin de prévoir le nombre d'animateur nécessaire à l'encadrement de vos enfants et pour des raisons de sécurité, **les enfants ne seront plus acceptés si les dates limites d'inscription sont dépassées.**

Une nouveauté cette année intervient dans la facturation des T. A. P. avec la mise en place du paiement au trimestre (première facture septembre-décembre). La grille tarifaire reste identique à celle des années précédentes et est consultable sur notre site internet.

Les T. A. P. visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, et sportives à la condition d'une régularité et d'un respect des règles de fonctionnement. En effet **toute inscription aux TAP vaut engagement d'assiduité** pour la période afin de garantir le suivi du projet et des activités proposées aux enfants.

Une dérogation écrite sera demandée si vous souhaitez récupérer votre enfant à 16h15 alors qu'il était inscrit au TAP. Cette situation doit rester exceptionnelle afin de respecter le travail des animatrices qui développent des projets sur 3 mois. **A partir de janvier 2016, il ne pourra donc y avoir d'accueil T. A. P. sans inscription préalable.** Attention dernière limite avant le 4 décembre.

Nous insistons sur le caractère associatif de LACLAL, qui gère 13 salariés pour prendre en charge vos enfants, pour vous rappeler que l'irrégularité des paiements des factures entraîne des difficultés financières récurrentes et met en péril cette structure. Le fonctionnement ainsi que les projets des animateurs en sont impactés. **Les factures doivent être réglées sous quinzaine suivant leur émission.** Aussi il est demandé aux familles concernées de régler leurs impayés au plus tôt. **Aucune prochaine inscription ne pourra être prise en compte en cas d'impayés.** Les paiements doivent être transmis à l'équipe de direction du Centre de Loisirs, dans l'idéal en main propre, sinon en les déposant dans la boîte aux lettres située devant l'école, ou par courrier postal (merci de ne pas utiliser le cahier de liaison des enfants). Depuis septembre 2015, la facturation est établie sur la base du Quotient Familial de janvier 2015 et cela jusqu'au 31 août 2016.

Pour information, les familles en difficultés financières peuvent se rapprocher de la mairie pour une demande de participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux frais de prestations périscolaires (sous réserve d'acceptation en fonction des revenus du foyer).

Le bureau rappelle à toutes les familles que **les horaires d'accueil doivent être respectés** pour des raisons de sécurité et que les enfants ne peuvent être pris en charge avant 7h30 le matin et après 18h30 le soir.

Toute l'équipe de LACLAL vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année
Le Bureau de LACLAL

Pour contacter le Centre :

Numéros de téléphone: (aux heures d'ouverture)

- Centre de Loisirs à Saint-Assisclé(les mercredis et vacances) : 05 61 27 20 20
- CLAE à l'École d'Avignonet(jours scolaires) : 09 66 94 62 14
- Directeur du Centre M. ASTRIC : 06 22 26 19 20

Adresses courriels :

- Pour l'inscription : inscription@laclal.org
- Pour des questions relatives à la facturation : tresorier@laclal.org
- Demande d'information(s) diverse(s) : contact@laclal.org

Adresse Postale :

Association « Les Amis du Centre de Loisirs », Mairie d'Avignonet Lauragais, Place de la République, 31 290 AVIGNONET LAURAGAIS

Adresse site internet:<http://laclal.org>